



CONDITIONS DE SOUTIEN FINANCIER À UN COURS CIMPA

Vous avez reçu une lettre d'acceptation pour une demande d'un Cours CIMPA qui mentionne le soutien financier accordé par le CIMPA pour couvrir vos frais de voyage et dans de très rares cas vos frais d'hébergement. Vous trouverez ci-dessous le détail des dépenses couvertes par ces frais et les instructions à suivre pour obtenir leur remboursement. Seules les sommes dépensées seront remboursées, dans la limite des montants autorisés.

FRAIS DE VOYAGE : Cela comprend les frais de transport (avion en classe économie, train, taxi, bus), les éventuels frais de visas, et pour certains pays les éventuels frais de vaccination et de traitements prophylactiques (fièvre jaune, paludisme).

FRAIS D'HÉBERGEMENT : Cela comprend les frais de logement, éventuellement à l'hôtel en demi-pension.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT : Pour recevoir le remboursement des sommes que vous avez avancées, il est impératif de nous envoyer dès votre retour de mission par email (à admin@cimpa.info) les documents suivants :

- Le rapport complété en version pdf (fichier RAPPORT.pdf),
- Le document CIMPA BANK INFORMATION FORM complété
- Une copie de votre document d'identité,
- Une attestation de non-paiement de votre institution (OM sans frais pour les français),
- Les versions électroniques ou scans des factures d'achat des billets de transport,
- Les versions électroniques ou scans des cartes d'embarquement,
- Les version électroniques ou scans des factures d'hébergement,

et d'envoyer tous les documents originaux (factures, cartes d'embarquement et attestation de non-paiement) par courrier suivi à :

CIMPA
4, avenue Valrose
Campus Valrose – Bât. Dieudonné II
06108 Nice Cedex 02
France